



Le Coup d'œil municipal

Volume 29

Numéro 2

Mars, avril, mai 2022

COMMUNICATION

Le journal municipal en version audio!

Scannez le code QR pour écouter le journal municipal.



ÉVÉNEMENT

Une chasse aux cocos de Pâques à Saint-Barthélemy!

Tous les détails à la page 8.



Dans ce numéro :

	Pages
Nouvelles de votre municipalité	2
Budget	3
Affaires municipales	4-5
Dates importantes et autres informations	6
Service des loisirs	7 à 10
Service de l'urbanisme	11
Organismes et MRC de D'Autray	12 à 15
Calendriers	16

Coordonnées

Adresse : 1980, rue Bonin

Téléphone : 450 885-3511

Télécopieur : 450 836-5220

Courriel : municipalite@saint-barthelemy.ca

Site Internet : www.saint-barthelemy.ca

Date de tombée : le lundi 9 mai 2022 | Prochaine parution : vers le 1^{er} juin 2022

Nouvelles de votre municipalité

Votre conseil municipal



Robert Sylvestre, maire



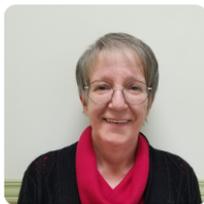
Jean-Pierre Morin,
Conseiller # 1



Sylvain Labranche,
Conseiller # 2



François Bertrand,
Conseiller # 3



Anna Adam,
Conseillère # 4



François Bérard,
Conseiller # 5



Claude Jean,
Conseiller # 6

Équipe permanente

Julie Maurice, directrice-générale
Isabelle Sylvestre, sec.-administrative
Line Hubert, secrétaire-réceptionniste
Mathieu Gagnon, insp. bâtiment et env
Guyaume Bienvenue, respo. loisirs
Richard Dumont, chef d'équipe voirie
Carole Hatotte, manoeuvre
2 Lise Valois, brigadière

Pour notre municipalité, l'année 2022 est marquée par le dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation. Ainsi, plusieurs propriétaires ont vu la valeur de leur immeuble augmenter, ce qui est le résultat de l'application des règles édictées par la Loi sur l'évaluation foncière qui ajuste l'évaluation municipale selon la référence au marché réel. Cet exercice, qui est réalisé tous les trois ans, a pour but de rétablir la valeur municipale d'une propriété au niveau de la valeur marchande. L'augmentation globale du rôle triennal d'évaluation 2022-2023-2024 est de 26%, ce qui reflète la hausse du prix de vente des résidences qui sont probablement attribuables à l'effet de la pandémie qui a encouragé les propriétaires à vendre leur propriété urbaine pour investir en campagne. Un fait à noter est que le taux de taxation a été ajusté à la baisse afin de rencontrer les prévisions budgétaires 2022 adoptées par le conseil qui sont du même ordre que l'année dernière.

Le printemps est à nos portes et pour la municipalité cela signifie que des travaux importants débiteront bientôt. À la fin du dégel nous entameront la 2e partie des travaux de remplacement de l'aqueduc et de réfection de la voirie du rang York ouest. Une fois ces travaux achevés, il restera la couche finale d'asphalte qui sera réalisée au printemps 2023, question de laisser la route se placer durant un an.

En ce qui a trait aux autres travaux à venir, nous projetons de réaliser la réfection de la chaussée (asphaltage) de la montée Saint-Laurent entre le rang du Boulevard et le rang du Fleuve. Nos équipes s'affaireront également à l'asphaltage de chemins secondaires tels que la montée des Laurentides entre le rang Bel Automne et le Pont Vert. D'autres chemins connaîtront également des améliorations.

Concernant le projet du terrain de l'ancienne École d'agriculture, nous sommes dans l'attente de l'acceptation du plan de réhabilitation par le ministère de l'Environnement afin de pouvoir entamer les travaux de décontamination. Nous espérons être en mesure de faire exécuter ces travaux durant l'été.

*Robert Sylvestre pour le conseil municipal
et pour l'équipe des employées.*

Budget 2022

Revenus 2022

Taxes générales	2 169 748 \$
Services municipaux	618 670 \$
Financement emprunts (secteurs)	186 055 \$
Compensation tenant lieu de taxes	10 000 \$
Transferts	457 582 \$
Affectations des surplus	92 495 \$
Autres	140 000 \$
Revenus totaux	3 674 550 \$

Dépenses 2022

Administration générale	564 970 \$
Sécurité publique	493 910 \$
Transport	889 791 \$
Hygiène du milieu	603 235 \$
Aménagement, santé et bien-être	76 458 \$
Loisirs et culture	269 184 \$
Règlements d'emprunts	552 002 \$
Dépenses totaux	3 674 550 \$

Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

Projets	Années	Coûts estimés	Financements	
			Subventions	Emprunts et part Municipalité
Réfection de l'aqueduc rang York O.	2022	1 965 469 \$	1 572 375 \$	393 094 \$
Réfection du rang York O. (voirie)	2022-2023	5 257 742 \$	3 943 307 \$	1 314 435 \$
Prolongement égout - aqueduc - rang York PU	2023	2 230 000 \$	1 222 400 \$	1 007 600 \$
Réfection aqueduc mtée Laurentides	2024	2 000 000 \$	1 200 000 \$	800 000 \$
Réfection de la montée Saint-Laurent	2022	2 000 000 \$	2 000 000 \$	- \$
Aménagement de jeux d'eau	2023	250 000 \$	150 000 \$	100 000 \$
Réfection patinoire et roulotte de patinoire	2024	225 000 \$	200 000 \$	25 000 \$
Aménagement parc Dubois	2022	20 000 \$	12 000 \$	8 000 \$
Agrandissement chalet des loisirs	2022	60 000 \$	- \$	60 000 \$
Terrain de l'ancienne école d'agriculture	2022	250 000 \$	- \$	250 000 \$
Entrepôt - garage	2022	150 000 \$	118 910 \$	31 090 \$
TOTAL		14 408 211 \$	10 418 992 \$	3 989 219 \$

Pour plus d'informations concernant le budget ou pour consulter le règlement 684-21 - Taxation et tarification 2022, rendez-vous sur notre site Internet.

Affaires municipales

Séance ordinaire du 15 novembre 2021

- Fermeture du bureau municipal pour le congé des Fêtes;
- Renouvellement de l'entente forfaitaire relativement à l'accès aux ressources juridiques du cabinet Bélanger Sauvé;
- Entente avec l'école Dusablé;
- Mandat – Signataires pour achat de terrain repris en ventes pour défaut de paiement de taxes;
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 683-21 abrogeant les règlements d'emprunt n° 624-18, n° 628-18 et n° 631-18;
- Décompte progressif #2 – Remplacement des conduites d'eau potable et réfection de la voirie – rang York ouest;
- Reddition de compte finale – PAVL dossier n°00027733-1-52055(01)-2018-08-21-37;
- Mandat – Glissières du ponceau à l'entrée du Domaine Labrosse;
- Demande de financement PRIMEAU – Projet de prolongement des égouts et de réfection des infrastructures du rang York;
- Mandat – Mise à niveau des systèmes de dosage de chlore et de permanganate;
- Nomination de représentants municipaux (ORH & COOP santé);
- Octroi – Contrat de déneigement de la patinoire 2021/2022;
- Délégation de représentants sur la Société de Récréotourisme Pôle Berthier.

Séance ordinaire du 6 décembre 2021

- Renouvellement du mandat de procureur;
- Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2022;
- Dépôt – Registre public des déclarations et de la déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires des élus;
- Adoption – Règlement n° 683-21 abrogeant les règlements d'emprunt n° 624-18, n° 628-18 et n° 631-18;
- Nomination – Maires(se) suppléants(e);
- Nomination – Comités internes;
- Nomination – Comité incendie de la MRC de D'Autray;
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 684-21 décrétant les taux de taxation et les tarifications des services municipaux pour l'année 2022 ainsi que le taux d'intérêts et les versements;
- Renouvellement – Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités;
- Dépôt – Rapport d'audit de conformité;
- Décompte progressif n° 3 – Remplacement des conduites d'eau potable et réfection de la voirie – rang York ouest;
- Reddition de compte finale – PAVL dossier n° 00029134-1-52055(14)-2019-12-13-20;
- Demande – Droit de passage pour Club d'Autoneige;
- Achat – Saleuse;

Affaires municipales

- Mandat – Caractérisation environnementale complémentaire des sols – Réfection du rang York ouest;
- Appui – Conservation du statut de la Réserve mondiale de la Biosphère du lac Saint-Pierre;
- Nomination – Représentants municipaux sur le comité consultatif d'urbanisme;
- Renouvellement – Adhésion à la COMBEQ de l'inspecteur municipal;
- Amendement résolution 2021-11-257 – Société de Récréotourisme Pôle Berthier.

Séance extraordinaire du 20 décembre 2021 à 20 heures

- Adoption – Prévisions budgétaires 2022;
- Adoption – Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Séance extraordinaire du 20 décembre 2021 à 20 h 14

- Réfection chemin Saint-André – Fin des travaux;
- Reddition de compte finale – PAVL PPA-CE;
- Remplacement des conduites d'eau potable et réfection de la voirie sur le rang York ouest;
- Décompte progressif #4 – Remplacement des conduites d'eau potable et réfection de la voirie – rang York ouest;
- Demande – Droit de passage pour le Club Quad Les Randonneurs;
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 686-21 constituant un fonds réservé aux infrastructures.

Séance ordinaire du 17 janvier 2022

- Renouvellement – Adhésion à l'ADMQ de la directrice générale;
- Adoption – Règlement n° 684-21 décrétant les taux de taxation et les tarifications des services municipaux pour l'année 2022 ainsi que le taux d'intérêts et les versements;
- Nomination – Maires (esses) suppléants au conseil de la MRC de D'Autray;
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 689-22 amendant le règlement n° 613-17 visant à établir la rémunération des élus municipaux;
- Adoption – Règlement n° 686-21 constituant un fonds réservé aux infrastructures;
- Cadets de la Sûreté du Québec;
- Permis de voirie 2022 – Ministère des Transports du Québec;
- CREVALE - Persévérance scolaire 2022;
- Avis de motion et dépôt – Premier projet de règlement n° 687-22 amendant le règlement de zonage n° 288-90 afin de modifier les normes d'implantations d'un bâtiment principal;
- Adoption – Premier projet de règlement n° 687-22 amendant le règlement de zonage n° 288-90 afin de modifier les normes d'implantations d'un bâtiment principal;
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 688-22 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme;
- Autorisation de passage et d'utilisation d'un drone - La Course 2022 du Grand défi Pierre Lavoie;
- Appui financier – Festival de Lanaudière.

Prochaines séances ordinaires



Lundi

7 mars 2022 à 20 heures

Lundi

4 avril 2022 à 20 heures

Lundi

2 mai 2022 à 20 heures

Début du retour à la normale. Les prochaines séances ordinaires du conseil **seront publiques**.

Les portes ouvriront vers 19 h 45. Cependant, le nombre de places est limité afin de respecter la distanciation physique. Une fois la salle complète, nous fermerons les portes.

Le port du masque sera obligatoire.



Prochains congés fériés



Veuillez prendre note que le bureau municipal **sera fermé** lors de ces journées :

Pâques

Le vendredi 15 avril 2022 et le lundi 18 avril 2022. Nous serons de retour le mardi 19 avril 2022 à 8 h 30.



Joyeuses Pâques



Journée nationale des patriotes

Le lundi 23 mai 2022. Nous serons de retour le mardi 24 mai 2022 à 8 h 30.



VOUS SOUHAITEZ DÉMARRER UNE ENTREPRISE?

La MRC de D'Autray offre **GRATUITEMENT** divers services d'accompagnement aux entrepreneur(e)s.

SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POURRIEZ ÊTRE ADMISSIBLE AU SOUTIEN TRAVAIL AUTONOME (STA)

Cette mesure est une aide financière pour la période d'élaboration de votre plan d'affaires et la création de votre entreprise.

Information :

Mélanie Gagnon

Conseillère en lancement d'entreprises

☎ 450 836-7007 poste 2567

@ mgagnon@mrcautray.qc.ca

Avec la participation financière de :

DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE

D'AUTRAY



Québec

Retour sur le Marché de Noël

Les 4 et 5 décembre derniers avait lieu le Marché de Noël qui s'est déroulé dans le gymnase de l'école Dusablé, de 9 heures à 17 heures. Pour l'occasion, nous avons accueilli 13 artisans provenant des régions de Lanaudière et de la Mauricie. Depuis quelques années, le Marché de Noël de Saint-Barthélemy est un événement incontournable. Malgré une autre année en pandémie, nous avons accueilli un nombre record de

participants. Ce n'est pas moins de 400 personnes qui se sont déplacées au cours de la fin de semaine pour encourager les divers artisans.

Pour l'occasion, nous avons eu la visite du père Noël. Petits et grands sont venus à sa rencontre afin de leur faire part de leur liste de cadeaux. Ces beaux moments sont immortalisés en photo. Merci à notre photographe, Véronique Dancause.



Pour voir ou revoir les photos de l'événement, nous vous invitons à vous rendre sur notre site Internet ou sur notre page Facebook.

Certification de l'Association des camps du Québec (ACQ)

« Parce qu'aucune loi n'encadre les camps de jour ou de vacances au Québec, il peut être difficile d'évaluer la qualité d'un camp. L'Association des camps du Québec (ACQ) regroupe exclusivement des camps qui répondent aux plus hauts standards de qualité et de sécurité. » Source : <https://campsquebec.com/a-propos/certification-acq>

Voulant offrir le meilleur service à nos citoyens, nous avons décidé d'adhérer à l'Association des camps du Québec. Afin d'être accrédité, nous devons être évalués par un consultant de l'ACQ sur plus de 70 normes faisant parties du Cadre de référence pour les camps de jour municipaux. Ceux-ci établissent

des exigences concernant la sécurité, l'encadrement, la programmation ainsi que l'environnement. C'est lors d'une visite au camp de jour que le consultant peut juger si nous répondions ou non aux différents critères.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que notre camp de jour répond maintenant à toutes ces normes. Nous vous promettons de continuer de vous offrir un camp de jour de qualité.

Si vous avez des questions concernant cette accréditation, n'hésitez pas à communiquer avec le service des loisirs, des événements et de la vie communautaire.



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2022

Événement printemps 2022

Chasse aux cocos de Pâques



Après le succès vécu en 2021, nous avons décidé de répéter l'expérience en vous offrant à nouveau la chasse aux cocos de Pâques. Quelques modifications seront apportées cette année pour ajouter un défi supplémentaire. Vous devrez parcourir le parc des loisirs ainsi que le cœur du village pour trouver les cocos de Pâques. Ouvrez grand les yeux. Ils peuvent se trouver partout!

Quand : Le samedi 16 avril 2022. **Départ** au chalet des loisirs.

Horaire de la journée :

10 heures à 15 heures : Chasse aux cocos

15 h 00 à 15 h 30 : Décompte des points

15 h 30 à 16 heures : Tirage des prix

Distribution de
chocolat chaud
GRATUITEMENT
de 10 heures à
15 heures!



Nouveau logiciel d'inscription

Au cours de la dernière année, nous avons entrepris des démarches pour changer de logiciel d'inscription pour les activités de sport, de loisirs ainsi que pour le camp de jour. C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que nous aurons, dès le mois de mars, un nouveau système.

Dorénavant, nous utiliserons la plateforme de Qidigo pour l'ensemble de nos inscriptions. Vous constaterez entre autres qu'elle est beaucoup plus simple à utiliser. Vous devriez être en mesure de vous y retrouver plus facilement.



Ouverture de dossier



Afin d'accélérer votre prochaine inscription, nous vous invitons dès maintenant à vous rendre sur la plateforme et ainsi créer votre compte. Vous aurez un accès direct en « scannant » ce code QR. Une fois votre dossier ouvert, assurez-vous d'être sur la page de la Municipalité de Saint-Barthélemy et de cliquer « Abonner ».

Si vous avez des questions ou de la difficulté à créer votre compte, contactez le responsable du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire.

Programmation d'activités du printemps

Cette programmation ainsi que ces modalités sont sujettes à changement sans préavis

Période d'inscriptions

Du 7 mars 2022 à 9 heures au 18 mars 2022 à 16 heures.

Les inscriptions se feront en ligne (via Qidigo) ou en personne au bureau municipal. Vous devrez payer la totalité du montant pour confirmer votre inscription.

Mode de paiement

Inscription en ligne : Carte de crédit (Visa ou Mastercard).
Au bureau municipal : Carte de crédit, carte de débit, chèque ou argent comptant.

*Notez qu'aucune taxe ne sera chargée. Il y a cependant des frais administratifs de 3 % **inclus dans le prix** .

Aucun paiement ne sera accepté après la fin de la période d'inscription.

Début des cours

Les cours débuteront dans la semaine du **20 mars 2022** et se termineront dans la semaine du **22 mai 2022**.

Politique de remboursement

Pour connaître notre politique de remboursement, veuillez vous rendre sur notre site Internet.

Mesures spéciales COVID-19

Il sera important de suivre les mesures sanitaires en vigueur (port du masque, distanciation sociale, désinfection des mains).

Liste de cours et ateliers disponibles

Yoga tout niveau

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (minimum 10)

🕒 Les lundis, de 18 h 30 à 19 h 45 📍 Chalet des loisirs

Venez vous détendre lors d'une séance de yoga. Ce cours est adapté pour tous les niveaux. Pas besoin d'être un expert pour bien se détendre. Namasté!

Cours donnés par Karelle Dupont

Coût : 103 \$

Yoga en douceur

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (minimum 10)

🕒 Les jeudis, de 9 h 30 à 10 h 45 📍 C. communautaire

Ce cours de yoga traditionnel qui se déroule tout en douceur, s'adresse à ceux et celles qui souhaitent à la fois se détendre, s'assouplir doucement et augmenter leur niveau de vitalité.

Cours donnés par Karelle Dupont

Coût : 103\$

Atelier de bougie

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (minimum 10)

🕒 Samedi 26 mars 2022, de 10 heures à midi. 📍 Chalet des loisirs

Venez confectionner votre bougie de A à Z. Choisissez votre fragrance grâce à la variété d'huiles essentielles proposées. Une bonne idée de cadeau pour la Saint-Valentin.

Atelier donné par Karelle Dupont

Coût : 41,20 \$

Atelier produits ménagers écoresponsables

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (minimum 10)

🕒 Le samedi 9 avril 2022, de 9 heures à midi. 📍 Chalet des loisirs

Apprenez à confectionner vos produits ménagers qui vous permettront de faire votre ménage du printemps. Repartez avec votre produit tout usage. Vous pourrez les refaire à la maison.

Atelier donné par Karelle Dupont

Coût : 41,20 \$



Camp de jour 2022

Du 27 juin
au 19 août
2022

Information sur le camp de jour 2022

Nous sommes peut-être qu'en mars, mais nous commençons déjà à penser à l'été. Qui dit été, dit principalement camp de jour. Nous sommes actuellement en plein dans les préparatifs. Nous allons vous organiser un été rempli de plaisir, de bonheur et de surprises. L'équipe d'animation a bien hâte de vous retrouver.

Période d'inscriptions

Places limitées. Premier arrivé, premier servi!

9 mai 2022, 9 heures au
10 juin 2022, 16 heures.



Guide pour les parents

D'ici quelques semaines, nous déposerons sur notre site Internet, dans la section camp de jour, l'ensemble des informations relatives au camp de jour. Vous pourrez ainsi télécharger le guide du parent afin d'en conserver une copie.



Nouveautés

- Les enfants qui ont fréquenté la maternelle 4 ans seront acceptés au camp de jour.
- Utilisation de nouvelles plateformes pour les inscriptions ainsi que pour la prise de présence.

Offre d'emploi - Animateurs / animatrices de camp de jour

Description de l'emploi

- Animer un groupe d'enfants âgés entre 4 et 12 ans;
- Assurer en tout temps la sécurité et l'encadrement des enfants sous sa responsabilité;
- Accompagner et superviser les enfants lors des sorties de groupe ou des activités spéciales.

Conditions de travail

- Travailler avec une équipe de feu;
- En congé toutes les fins de semaine;
- Salaire selon la convention collective;
- Formations offertes et rémunérées en emploi.

Pour connaître tous les détails de l'offre d'emploi, visitez notre site Internet.



Postule dès
maintenant!

Service de l'urbanisme

Mot de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Permis et certificats

Dans le but d'éviter un déplacement inutile, communiquez avec nous et nous trouverons du temps pour vous rencontrer. Si vous vous présentez sans rendez-vous, il est possible que l'inspecteur soit occupé ou en dehors du bureau en inspection.



Lorsque vous faites une demande de permis, vous devez préalablement remplir le formulaire lié à la nature de vos travaux et nous le faire parvenir

pour que nous puissions étudier la demande. L'étude de la demande peut prendre quelques jours (30 jours au maximum). Nous vous conseillons d'utiliser une copie de votre plan de localisation pour tracer vos croquis, en n'oubliant pas de localiser les bâtiments qui pourraient s'être rajoutés et les éléments importants tels qu'une fosse septique, un champ d'épuration ou un puits. Une demande bien remplie est traitée plus facilement et rapidement, car nous n'avons pas besoin de communiquer avec vous pour vous demander les détails qui sont manquants.

Vous pouvez obtenir le formulaire nécessaire pour votre demande sur notre site Web, au bureau ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@saint-barthelemy.ca.

Abris d'hiver temporaires « tempo »

La date limite pour démonter vos abris d'auto temporaires est le **30 avril**. Vous devez savoir que la toile ET la structure métallique se doivent d'être démontées et remisées.



Ménage du printemps

Le printemps est le temps parfait pour effectuer du ménage et disposer des objets que vous n'utilisez plus. Il est beaucoup plus agréable pour le voisinage lorsque ces objets ne sont pas laissés à l'abandon sur le terrain et terminés au recyclage ou au centre d'enfouissement lorsqu'ils ne peuvent pas être réutilisés. Il est toujours mieux de prioriser le don à un organisme lorsque c'est possible!

Vente de garage

N'oubliez pas que la première fin de semaine pour faire une vente de garage est le 15 et 16 mai. En espérant avoir une très belle météo et que vous trouverez preneur pour vos objets! La prochaine fin de semaine est prévue en septembre.



Des nouvelles de vos organismes

La Clef Familiale



Toute l'équipe de la Clef Familiale remercie sincèrement les gens de notre communauté et des environs de nous avoir encouragés lors du Marché de Noël. Nos tourtières et nos ragoûts de boulettes furent un franc succès.

Pour les familles vivant des temps difficiles causés par la Covid-19 et une économie au taux d'inflation écrasant, nous vous proposons l'aide alimentaire qui est distribuée toutes les semaines.

Nos jardins collectifs situés derrière le centre communautaire seront accessibles encore cette année. Une plantation de fines herbes et de légumes variés y seront ensemencés. Venez y participer et partager vos connaissances dans un environnement valorisant et social.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour créer des recettes de potion magique pour les collations santé, transformation pour contrer le gaspillage alimentaire.

Nous reprendrons les cuisines collectives aussitôt que la situation sanitaire nous le permette.

*La Clef Familiale Saint-Barthélemy : 1980, rue Bonin Saint-Barthélemy (édifice bureau municipal)
450 885-3511, poste 5007.*

Le Club de Pétanque de St-Barthélemy

L'hiver, particulièrement froid cette année, n'est pas encore terminé et vous avez hâte de sortir à l'extérieur, de voir du monde : la pétanque est pour vous !

Après deux ans de pause forcée, nous sommes à préparer la prochaine saison de pétanque. Nos activités seront les mardis à 19 heures à partir de la fin du mois de mai jusqu'à la mi-août au terrain de pétanque extérieur qui se trouve à l'arrière du centre communautaire de Saint-Barthélemy. Une contribution de 20,00 \$ est demandée pour la saison. Nous communiquerons avec les joueurs de la saison 2019 au début de mai afin de confirmer votre présence pour la prochaine saison.

Pour les nouvelles inscriptions

Lise Rivest : 450 589-2182

Pauline Dauphin : 450 885-3576

René Gervais : 450 885-3896

Les mesures sanitaires devront être respectées.



Le comité administratif du Club de Pétanque de St-Barthélemy.



Se préparer aux sinistres



Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Il est possible que vous aillez à vous débrouiller sans source d'énergie ni eau potable. Il est important **d'être autosuffisant pendant au moins 72 heures.**

Voici ce que l'on doit mettre dans sa trousse de secours pour la maison :

- Un sifflet, une boussole et un canif;
- Une carte routière ou un GPS;
- Articles de toilette;
- De l'écran solaire;
- Lunettes de soleil
- Médicaments d'ordonnance;
- Médicaments en vente libre;
- Bottes de randonnée;
- Vêtements imperméables et de rechange;
- Tente, sac de couchage et matelas de sol;
- Réchaud et combustible;
- Ustensiles de cuisine;
- Petit coffre à outils et sac à dos;
- Jeu de cartes, livres et revues;
- Masques anti-poussière (si l'air est contaminé).

Quoi mettre dans sa **TROUSSE DE SECOURS**



EAU POTABLE
*2 litres / personne / jour
pour 3 jours*



**NOURRITURE
NON PÉRISSABLE**
provisions pour au moins 3 jours



**OUVRE-BOÎTE
MANUEL**



RADIO À PILES
avec piles de rechange



**LAMPE FRONTALE
OU DE POCHE**
avec piles de rechange



**BRIQUET OU ALLUMETTES
ET CHANDELLES**



**TROUSSE DE
PREMIERS SOINS**

source : Sécurité civile du Québec

Faire son plan d'urgence

Dans une situation d'urgence, vous êtes les premiers responsables de votre sécurité. Il est donc important de bien vous préparer à toutes situations inattendues. Voici donc quelques conseils :

- Faire sa trousse de secours et la ranger dans un espace facilement accessible;
- Faire un plan d'évacuation et le pratiquer avec toute sa famille;
- Planifier un itinéraire pour quitter votre quartier ou votre secteur;
- Faire l'inventaire de vos biens sous forme de liste, de photos ou de vidéos;
- Il est important de connaître comment fermer l'eau, l'électricité et le gaz;
- Dresser une liste des coordonnées des personnes à rejoindre en cas d'urgence.



Pour en apprendre davantage sur les préparatifs en cas de mesures d'urgence, nous vous invitons à consulter le site Internet du gouvernement du Québec.

Putrescibles

À partir du mardi **10 mai 2022**, la collecte des putrescibles se fera chaque semaine.

Astuces pour éviter que tout gèle!

Emballer vos restes de table avec du papier journal. En absorbant les liquides, le papier journal empêchera les matières de geler au fond du bac.

Faites congeler vos matières, sortez-les la veille de la collecte. Les matières déjà gelées en bloc ont moins de chances de rester collées au fond du bac.

Questions : 450 836-7007, poste 2547 | infogmr@mrcautray.qc.ca



Informations aux citoyens concernant les chats errants

Si vous êtes au prise avec un ou des chats errants qui ont élu domicile près de votre résidence, il est très important de ne pas les nourrir, cela ne ferait qu'empirer le problème, la meilleure solution est de nous contacter afin que nous procédions à leurs captures. L'opération consiste à capturer un chat, ou une colonie grandissante de chats afin de les stériliser avant que la colonie ne prenne plus d'ampleur. Les chats ainsi capturés, au moyen de cages trappes, sont stérilisés et traités contre les parasites, avant d'être remis en adoption, si l'animal est trop sauvage pour vivre avec l'humain dans un foyer, il sera relocalisé dans un endroit où il pourra vivre à l'état sauvage tout en profitant d'un suivi médical, par exemple, dans une famille d'accueil possédant une ferme.



Quel est l'avantage de stériliser vos chats qui vont à l'extérieur?

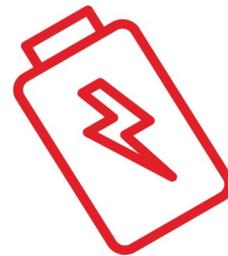
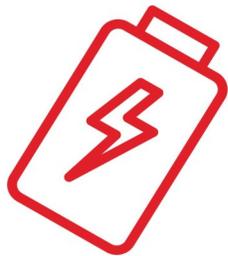
Un chat non stérilisé ne cessera de se reproduire; des milliers de chatons errants verront alors le jour et seront voués à une vie de manque et de souffrances. De plus, un chat mâle non stérilisé marque son territoire en urinant à plusieurs endroits. L'odeur de ce marquage est très forte et désagréable et peut rapidement incommoder votre voisinage. La castration permet également de diminuer cette odeur et de mettre fin à certaines batailles de territoire entre mâles dominants. Quant à la stérilisation des femelles, elle permet un contrôle des portées indésirables et met fin aux vocalises des chattes en chaleur. Si votre chat n'est pas stérilisé, il est primordial de ne pas le laisser sortir de la maison.

Qu'advient-il des chats plus vieux et/ou mal en point?

Bien que nous soyons contre l'euthanasie, cette solution est parfois inévitable afin d'apaiser la souffrance de certains chats errants qui sont en mauvaise santé, infestés de parasites ou porteurs de maladies contagieuses transmissibles. Il faut voir cette option comme une délivrance pour les chats ayant mené une vie difficile, loin de la chaleur d'un foyer.

Que dois-je faire si je m'aperçois qu'il y a des chats errants près de ma maison?

Si la situation se présentait, téléphonez-nous au Carrefour Canin au numéro sans frais : 1 844 752-2646 afin de faire l'emprunt d'une cage trappe que vous installerez facilement sur votre terrain, une fois l'animal capturé vous n'aurez qu'à nous téléphoner à nouveau et un contrôleur passera pour cueillir l'animal et la cage. Le tout sans frais, mis à part un dépôt de sécurité pour l'emprunt de la cage trappe qui vous sera remboursé aussitôt que nous la récupérerons.



**DANS LA NUIT DU 12 AU 13 MARS PROCHAIN, JE CHANGE L'HEURE ET JE VÉRIFIE LES AVERTISSEURS:
FUMÉE - MONOXYDE DE CARBONE**



J'UTILISE UNE PILE DE BONNE QUALITÉ ET JAMAIS UNE PILE RECHARGEABLE.



LES AVERTISSEURS DE FUMÉE SONT FONCTIONNELS ET PRÉSENTS À CHAQUE ÉTAGE (SOUS-SOL INCLUS).



CHANGEMENT D'HEURE CHANGEMENT DE PILE



JE N'OUBLIE PAS DE VÉRIFIER LA DATE SUR L'AVERTISSEUR DE FUMÉE QUI DOIT ÊTRE REMPLACÉ S'IL A PLUS DE DIX (10) ANS.



POUR VÉRIFIER L'AVERTISSEUR, JE DOIS APPUYER QUELQUES SECONDES SUR LE BOUTON TEST JUSQU'AU SIGNAL SONORE.



POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Service de Sécurité Incendie
MRC de D'AuRay
Division prévention
www.mrcautray.qc.ca



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

MARS

D	L	M	M	J	V	S
		01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
					01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI

D	L	M	M	J	V	S
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Légende

 Recyclage	 Compost
 Ordures	 Séances du conseil municipal

Dates importantes

13 mars 2022 : Changement d'heure
 15 avril 2022 : Vendredi saint (bureau municipal fermé)
 18 avril 2022 : Lundi de Pâques (bureau municipal fermé)
 23 mai 2022 : Journée nationale des patriotes